

SEANCE DU 6 FEVRIER 2023

Objet :

**Campagne de stérilisation des  
Chats errants – Demande d'aide  
Financière auprès de la Fondation  
30 Millions d'Amis**

N° : D - 2023 - 02 - 06 - 04

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Envoyé en préfecture le 08/02/2023

Reçu en préfecture le 08/02/2023

Affiché le **10 FEV. 2023**

ID : 034-213401359-20230206-D2023\_02\_06\_004-DE

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le **10 FEV. 2023**

Et publication ou notification

Du **10 FEV. 2023**

Le Maire :



**Présents** : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Julien RIBES.

**Procurations** : Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Marie CHOLLET à M. René COUSIN, M. Claude VIDAL à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Laure GIMENO à M. Julien RIBES, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Solène PELLE à Mme Marie-Jeanne MULLER.

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Mme Béatrice RIERA

**Début de séance** : 18h30

Monsieur le Maire informe du renouvellement de la campagne de stérilisation des chats errants 2023.

L'association Les Chats d'Ensérune de Nissan lez Ensérune secondera la commune pour le trappage et le transport des chats chez le vétérinaire partenaire de l'opération (Clinique Vétérinaire des Grandes Vignes à Vendres).

Généralement, la Fondation 30 Millions d'Amis prend en charge la stérilisation des chats et chattes, l'Association Les Chats d'Ensérune règle des frais de petits soins et déparasitage et demande une participation à la commune pour couvrir ces frais et les défraiements des bénévoles.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité des présents + 6 procurations,

Approuve le projet de campagne de stérilisation des chats errants recensés sur le village,

Autorise Monsieur le Maire à demander une aide financière auprès de la Fondation 30 Millions d'Amis pour soutenir la commune dans cette campagne et à signer la convention afférente,

Prend acte que la commune sera secondée par l'Association Les Chats d'Ensérune à laquelle elle versera une participation correspondant aux frais de déparasitage et de soins annexes des chats stérilisés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

Béatrice RIERA



Jean-François GUIBBERT